



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipementcgt.fr

Un Projet de Loi de Finances 2021 en trompe l'oeil, qui poursuit la saignée des effectifs...

Difficile de s'y retrouver dans les annonces faites concernant les budgets de nos ministères. Il semblerait que l'argent coule à flots. D'abord, les 30 Mds d'euros annoncés pour la transition écologique dans le cadre du plan de relance, puis une augmentation des crédits de 1,2 Mds d'euros pour les missions du pôle ministériel (+ 800 M pour l'écologie et + 400 M pour le logement). Le budget global de 48,6 Mds d'euros se répartit comme suit : 16,2 Mds pour le logement, 12,9 Mds pour l'écologie, 9 Mds pour l'énergie, 8 Mds pour les transports et 2,5 Mds pour l'eau et la biodiversité.

Mais à y regarder de plus près, les 30 Mds de « France relance » sont à répartir sur deux ans et les augmentations de crédits de certains programmes sont largement contrebalancés par une nouvelle saignée dans les effectifs correspondant à une baisse tendancielle de -2 % par an. Par ailleurs, une bonne partie des financements a vocation à abreuver le secteur marchand sans garanties de résultat. Les services et les établissements publics devant continuer de se serrer la ceinture en fonctionnement avec la poursuite « des réformes » visant à réduire les capacités d'intervention en matière de politiques publiques. ([cf. déclaration CGT](#)).

La masse salariale subit une baisse de 37 M d'euros pour un montant total de 1,8 Mds d'euros (hors compte d'affectation spécial des pensions - CAS) soit seulement 3,7 % du budget global !). L'enveloppe des mesures catégorielles bien insuffisante pour la revalorisation des déroulements de carrières servira encore d'alibi face à la non revalorisation du point d'indice.

Lors du Comité Technique Ministériel (CTM) budgétaire Barbara Pompili (Mmes Gourault pour la cohésion des territoires et Girardin pour la mer étant excusées) a admis que pour les personnels, certaines limites étaient atteintes dans la logique de « faire mieux avec moins ». Mais les solutions esquissées par la ministre de redéploiement de postes ou de revue de missions (sous-entendu : suppressions ou transferts) sont inacceptables.

C'est donc un budget clairement régressif mais en trompe l'oeil qui nous a été présenté, avec des financements supplémentaires, certes, mais insuffisants et avec moins de personnels pour exercer les missions publiques. Il ne répondra pas aux enjeux sociaux et environnementaux, qui serait d'inverser les tendances en termes de dérèglement climatique, d'effondrement de la biodiversité, de précarisation des

populations. La ministre nous avait annoncé le 8 septembre au sujet du budget 2021 « il n’y aura pas de miracle » et c’est bien le cas. Encore que ce ne soit pas des miracles que nous demandons, mais des décisions politiques on ne peut plus réalisables et qui soient en phase avec les problèmes systémiques et la volonté de la population. Les personnels et les citoyens apprécieront.

Chiffres PLF 2021

1) Emplois

1 215 suppressions d'emplois (-573 au MTE ; -181 au MCTRCT ; -43 pour la mer et - 418 pour les opérateurs) ; + 4 emplois pour l'ASN)

Les plus grosses baisses pour nos services Etat : transport -233 ; supports -209 ; urbanisme, territoire et amélioration de l’habitat -181.

321 transferts d’emplois sortants dont 300 vers le ministère de l’intérieur (création des secrétariats généraux communs auprès des préfets); 10 vers les finances ; 8 vers le ministère du travail.

2) Effectifs des services ministériels et DDT-M, plafonds d'emplois 2021 en Equivalents Temps Pleins Travaillés (ETPT)

MTE (dont logement ex MCTRCT) : 33 171 (10 990 catégorie A, 12 736 B et 9 445 C)

Ministère de la Mer (MM) : 2 626 (900 catégories A, 1 008 B et 718 C)

Soit un total de 35 797 effectifs sur le programme 217 « conduite et pilotage des politiques de l’écologie, du développement et de la mobilité durables »

(moins 26 166 depuis 2010 !)

Politique de la ville (MCTRCT) programme 147 : 291 (stable)

Autorité de sûreté nucléaire (ASN) programme 181 : 444 (+ 4)

Aviation civile DGAC et ENAC : 10 545 (stable), financé par le Budget Annexe Contrôle Exploitation Aériens – BACEA taxes affectées.

Soit 47 077 : effectifs MTE/MCTRCT+ politique de la ville MCTRCT + ASN + BACEA

3) Effectifs des opérateurs , plafond d'emplois 2021 en ETPT

Effectifs **totaux opérateurs** (hors société du grand Paris) : 22 547 soit - 418

Prog 159 Expertise : 6 545 (- 218) dont CEREMA : 2 507 (- 87), Météo France : 2 641 (-95),
IGN : 1 397 (-39)

Prog 113 Eau, Paysages, Biodiversité : 5 086 (- 59) dont OFB : 2 639 (- 20), mais annonce de la secrétaire d'Etat de +20 ETP pour les aires marines protégées et les parcs marins !), Agences de l'eau : 1 497 (- 39), Parcs nationaux : 802 (stable, mais avec création d'un 11^{ème} parc), CELRL : 140 (stable), EPMP : 8 (stable)

Prog 174 Energie, climat : 424 (- 14) dont ANGDM : 125 (- 6), ANDRA : 283 (- 8), CITEPA : 16 (stable)

Prog 190 Recherche énergie : 3 353 (- 18) dont IRSN : 1 642 (- 3), IFPEN : 1 711 (- 15)

Prog 217 Supports dont Écoles : 465 (- 5) dont ENPC : 307 (- 3) , ENTPE : 158 (- 2)

Prog 203 Transports : 5 054 (+ 151) dont VNF : 4 073 (- 99), EPSF : 106 (stable), SGP (société du grand paris) : 875 (+250).

S'agissant de la Société du Grand Paris (SGP), l'augmentation des emplois (de 200 en 2018 à 875 en 2021) de cet EPIC est entièrement financée par des taxes affectées.

Prog 181 Prévention des Risques : 1 352 (- 31) dont ADEME : 867 (-9), INERIS : 485 (-13)

Prog 135 Urbanisme, Territoires, Habitat : 338 (+ 26) dont ANAH : 174 (+ 29) ANCOLS : 136 (- 3)
CGLS : 28 (stable)

Prog 613 ENAC : 805 (stable)

Soit 69 596 : effectifs MTE/MCTRCT/MM + politique de la ville MCTRCT + ASN + BACEA + opérateurs

Perte de 1 532 ETPT par rapport à 2020 pour ministères + opérateurs